Agreste Pays de la Loire

février 2013

recensement agricole 2010

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

en partenariat avec le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire

Typologie des exploitations cunicoles en Pays de la Loire

Près de 450 exploitations détiennent un atelier cunicole de plus de 250 lapines mères en Pays de la Loire. Le quart de ces exploitations est spécialisé dans cette production, la diversification des autres étant essentiellement animale. La majorité d'entre elles se situe dans le sud de la région en Maine-et-Loire et en Vendée. La taille moyenne de l'élevage s'élève à 670 femelles, 740 pour les élevages spécialisés. Près de la moitié du cheptel est détenu par des éleveurs de plus de 50 ans.

50 % de la production organisée nationale en Pays de la Loire

La production cunicole française suit une tendance structurelle baissière depuis une vingtaine d'années, principalement en raison de difficultés de marché. Selon la fédération nationale de groupements de producteurs de lapins (Fenalap), la production cunicole organisée nationale s'élève à 577 000 lapines mères en 2010 (-7,5 % depuis 2000).
La production nationale est assurée par des systèmes de production assez divers allant de l'élevage familial de quelques lapines mères à l'élevage professionnel de plusieurs centaines de femelles reproductrices. A cette diversité de systèmes de production, s'adjoint une répartition géographique hétérogène des élevages sur le territoire français. Les importantes évolutions en technicité, en dimension, ne se sont en effet pas réalisées de manière uniforme entre les élevages et entre les régions françaises.

Leader national, les Pays de la Loire se démarquent par leur importante production cunicole (50 % de la production organisée nationale) en raison notamment de la présence de grands acteurs de la sélection, de l'alimentation et de l'abattage transformation de viande de lapin. La production ligérienne est majoritairement assurée par des élevages professionnels organisés en groupements destinant leurs animaux aux abattoirs.

Huit élevages sur dix en Vendée et Maine-et-Loire

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Petits ateliers de 25 à 250 lapines mères :						
Effectif total	**52**	**6**	**18**	**6**	**8**	**14**
Ateliers de plus de 250 lapines mères :						
Effectif total	**436**	**32**	**113**	**31**	**17**	**243**
dont spécialisés	109	ss*	32	ss*	ss*	54
Cheptel de lapines	292 046	19 954	76 032	17 631	9 896	168 533
dont spécialisés	80 674	ss*	30 795	ss*	ss*	38 627
Nombre moyen de lapines par exploitation	670	624	673	569	582	694
Nombre moyen de lapines par exploitation spécialisée	740	ss*	962	ss*	ss*	715
UTA (unité de travail annuel)	976	70	249	61	42	554
Part des exploitations ayant un exploitant de plus de 50 ans	45,6 %	50,0 %	46,9 %	16,1 %	47,1 %	48,1 %
Part du cheptel détenu par les exploitations ayant un exploitant de plus de 50 ans	45,7 %	47,7 %	49,5 %	13,5 %	56,7 %	46,5 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitements Srise Pays de la Loire

ss* : secret statistique

Remarque : Les UTA correspondent aux actifs agricoles des exploitations exprimés en unité de travail annuel. Ils ne correspondent pas en totalité à la main d'œuvre dédiée à l'atelier cunicole à l'exception des exploitations spécialisées.

La production cunicole a considérablement évolué ces vingt dernières années. La quasi-totalité des élevages sont naisseurs-engraisseurs, quelle que soit la taille de l'élevage. La conduite en bandes et l'insémination artificielle (IA), largement pratiquées aujourd'hui, ont permis une rationalisation des pratiques d'élevage et l'augmentation de la taille des ateliers.

En dépit de ces évolutions, il demeure une grande diversité de systèmes pouvant être classés en trois catégories selon le nombre de lapines présentes :

- < 25 : élevage familial ;
- 25 à 250 : petit élevage ;
- > 250 : élevages moyens et grands.

Les Pays de la Loire comptent 488 élevages cunicoles de plus de 25 lapines mères dont 436 de plus de 250 lapines mères. Ces derniers exploitent la quasi-totalité du cheptel ligérien (97 %). Les trois quarts de ces exploitations sont « diversifiées ». **Seul le périmètre des exploitations cunicoles de plus de 250 lapines mères est analysé dans la suite de cette publication.**

Les exploitations cunicoles en région Pays de la Loire (RA 2010)

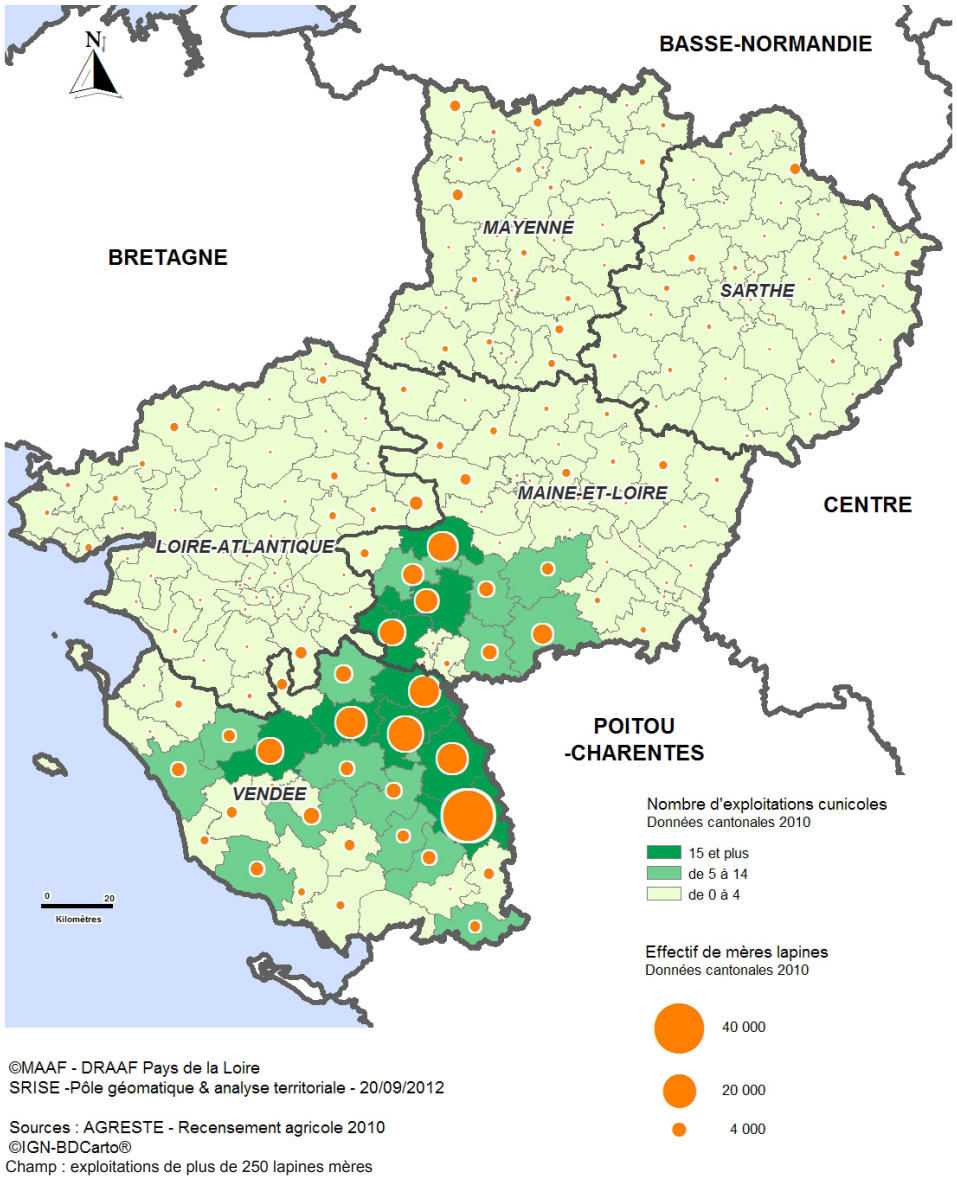

©MAAF - DRAAF Pays de la Loire
SRISE -Pôle géomatique & analyse territoriale - 20/09/2012

Sources : AGRESTE - Recensement agricole 2010
©IGN-BDCarto®
Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Plus de la moitié des exploitations cunicoles en Vendée

Le concept de bassin de production correspond plus à la réalité économique de la filière cunicole que le simple découpage administratif régional. Ce bassin de production se situe à cheval sur le sud des Pays de la Loire (Vendée, Maine-et-Loire) et le nord du Poitou-Charentes (Deux-Sèvres). En conséquence, la majeure partie des élevages cunicoles de plus de 250 lapines mères se situent dans deux des départements ligériens : la Vendée et le Maine-et-Loire. Ils totalisent 82 % des élevages et 84 % des lapines mères des Pays de la Loire. La Vendée est le seul département des Pays de la Loire à présenter, dans la partie nord-est de son territoire, plusieurs cantons à plus de 20 exploitations cunicoles.

Répartition des exploitations cunicoles en Pays de la Loire

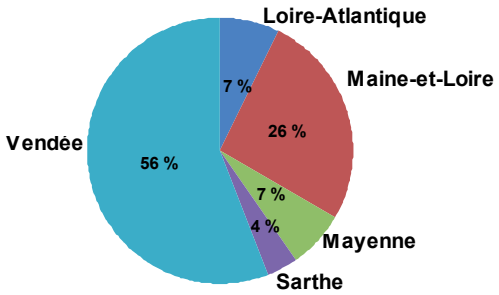

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

La Vendée détient en effet plus de la moitié des élevages (56 %) et du cheptel de lapines (58 %) en Pays de la Loire. C'est aussi le 1er département producteur au niveau national.
Le besoin de diversification des exploitations, la présence de leaders et la volonté professionnelle expliquent le développement de la production cunicole sur ce territoire il y a une vingtaine d'années. La production cunicole est en revanche beaucoup plus anecdotique en Loire-Atlantique et en Mayenne (une trentaine d'exploitations) ainsi qu'en Sarthe (une quinzaine d'exploitations).

Les structures et l'emploi

Deux exploitations sur trois sous forme sociétaire

Les ateliers cunicoles ligériens sont plutôt détenus par des structures sociétaires (71 %). Cette situation est entre autres à mettre en corrélation avec le caractère sociétaire très marqué en Vendée ainsi qu'en Maine-et-Loire.
La population « relativement jeune » des responsables d'ateliers cunicoles n'abrite cependant pas totalement cette filière des effets du vieillissement, même si la forme sociétaire peut en partie l'atténuer.

Statut juridique des exploitations cunicoles en Pays de la Loire

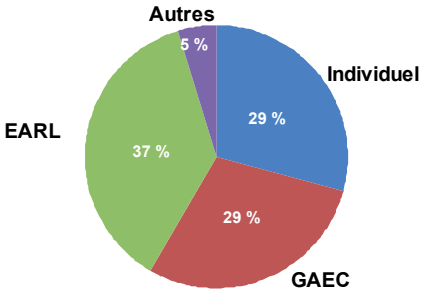

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Un renouvellement difficile des actifs

L'âge moyen en exploitation détenant un atelier cunicole de plus de 250 lapines mères est de 46 ans. Il est équivalent à celui de la population active agricole. Les exploitations ayant un exploitant de plus de 50 ans (46 % des exploitations) détiennent 46 % du cheptel régional. Celles conduites par un exploitant de plus de 55 ans en ont près du quart. Parmi ces dernières, un éleveur sur trois déclare avoir un successeur connu. Dans les trois quarts des exploitations cunicoles spécialisées (moins des deux tiers dans les diversifiées), les éleveurs de plus de 55 ans n'ont pas de successeur connu.

Le renouvellement des actifs revêt un caractère crucial dans cette filière. Le contexte économique de celle-ci sera déterminant pour susciter des vocations. Aussi, les acteurs de la filière accordent-ils une importance stratégique au maintien du potentiel de production lors des cessations d'activités, par des reprises ou des créations de places, tout en veillant à l'équilibre offre - demande permis par le marché.

Répartition des exploitants des exploitations cunicoles par classe d'âge

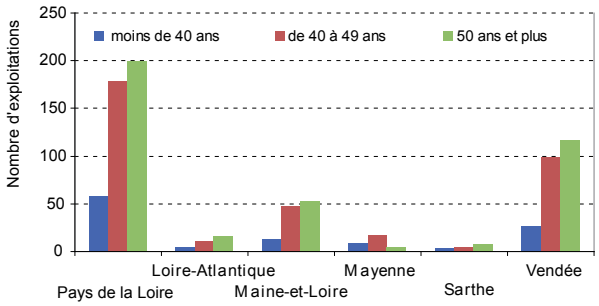

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Comparativement aux exploitations diversifiées, la part des éleveurs âgés de 50 ans et plus est sensiblement plus élevée en exploitation spécialisée (41 % contre 34 %).

Répartition par âge des éleveurs cunicoles ligériens dans les exploitations :

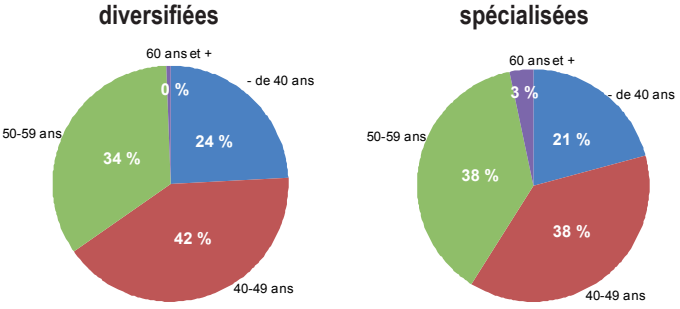

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Nombre moyen d'UTA par exploitation cunicole

	UTA/expl. cunicole	UTA/expl. cunicole spécialisée	UTA/expl. cunicole diversifiée
Pays de la Loire	**2,2**	**1,4**	**2,5**
Loire-Atlantique	2,2	ss*	ss*
Maine et Loire	2,2	1,8	2,4
Mayenne	2,0	ss*	ss*
Sarthe	2,5	ss*	ss*
Vendée	2,3	1,2	2,6

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

ss* : secret statistique

Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Moins de main d'œuvre dans les exploitations cunicoles spécialisées

On dénombre en moyenne 2,2 UTA par exploitation cunicole : 2,5 dans les diversifiées, 1,4 dans les spécialisées. Dans les exploitations spécialisées, la quasi-totalité de la force de travail est affectée à l'atelier lapin, à peine la moitié dans les diversifiées.

Les UTA familiales représentent 84 % du total et 20 % des exploitations ont des salariés permanents (essentiellement dans les exploitations diversifiées).

L'élevage cunicole et les productions associées : trois élevages sur quatre ont moins de 750 lapines reproductrices

Les élevages de 500 à 750 lapines mères sont les plus nombreux

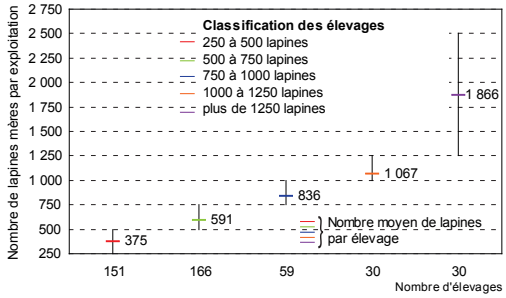

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Clé de lecture : 166 exploitations détiennent entre 500 et 750 lapines mères avec en moyenne 591 lapines

166 élevages, soit 37 %, possèdent 500 à 750 femelles reproductrices (591 en moyenne). La Vendée est le département présentant le plus d'exploitations dans cette classe. Il y a presque autant d'élevages dans la classe de dimension inférieure (250 à 500) mais nettement moins dans les classes supérieures (au-delà de 750 lapines mères par exploitation) : respectivement 14 % (750-1 000) et 7 % chacune pour les classes 1 000-1 250 et plus de 1 250.

Répartition des élevages cunicoles ligériens selon leur taille
(nombre de lapines mères)

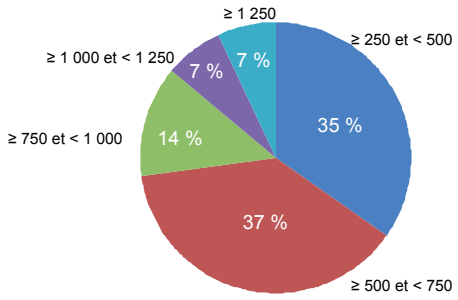

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Les exploitations des départements ayant un potentiel de production cunicole important (la Vendée et le Maine-et-Loire) ont également un élevage cunicole de dimension plus importante. La taille de l'atelier reste par ailleurs relativement constante quel que soit l'âge de l'exploitant. Les élevages spécialisés ont une dimension moyenne plus importante.

Dimension économique moyenne des exploitations cunicoles en Pays de la Loire

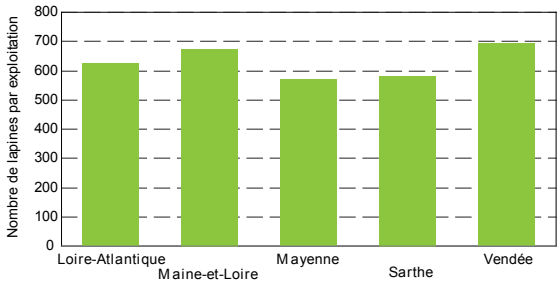

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Des exploitations peu spécialisées associant production cunicole et autres élevages

Seulement un quart des exploitations détenant un atelier cunicole sont spécialisées dans cette production.

Les combinaisons atelier cunicole avec bovins viande et/ou grandes cultures consituent les associations les plus fréquentes. Vient ensuite l'association avec l'élevage laitier (10 %).

Répartition des types d'exploitations cunicoles en Pays de la Loire

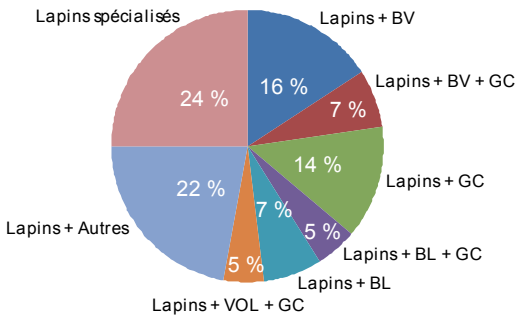

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

BV = bovin viande, BL = bovin lait, GC = grandes cultures, VOL = volaille

Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Loin de constituer un bloc monolithique, la catégorie « lapins + autres » contient des associations de productions diverses et variées qui ne sont pas significatives si on les considère seules.

Tout en restant comprises dans un intervalle de 500 à 850 lapines par atelier, les dimensions moyennes des élevages diffèrent d'une association à l'autre. La taille de l'atelier cunicole est plus importante dans le cadre de l'association avec les volailles et les grandes cultures. Ce sont en revanche les associations avec l'élevage allaitant et les bovins laitiers qui affichent les dimensions les moins élevées.

Dimension des élevages cunicoles selon le type d'association

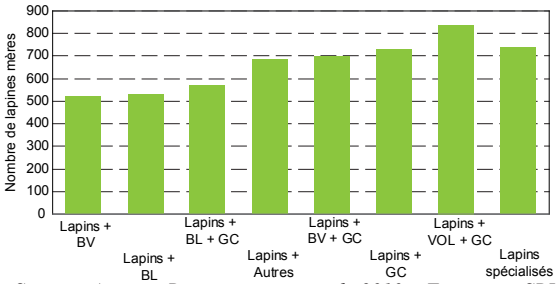

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
BV = bovin viande, BL = bovin lait, GC = grandes cultures, VOL = volaille
Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Moins de surface agricole utile dans les élevages spécialisés

Les exploitations spécialisées ont en moyenne une SAU inférieure à celle des exploitations diversifiées.
91 % des exploitations spécialisées ont une SAU inférieure à 10 ha.
La diversification vers l'élevage, les productions végétales ou les deux se traduit automatiquement par une SAU plus importante. Plus de la moitié des exploitations cunicoles ont une SAU comprise entre 50 et 100 ha. La SAU moyenne des exploitations cunicoles s'échelonne entre 50 ha en Loire-Atlantique et plus de 80 ha en Sarthe.

Répartition des exploitations cunicoles par classe de SAU (ha)

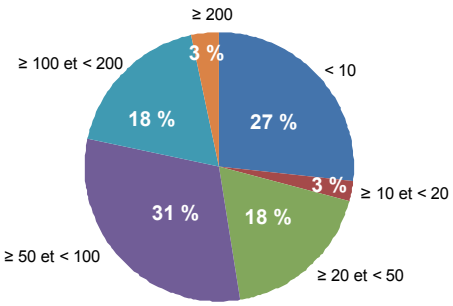

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

SAU moyenne des exploitations cunicoles en Pays de la Loire (ha)

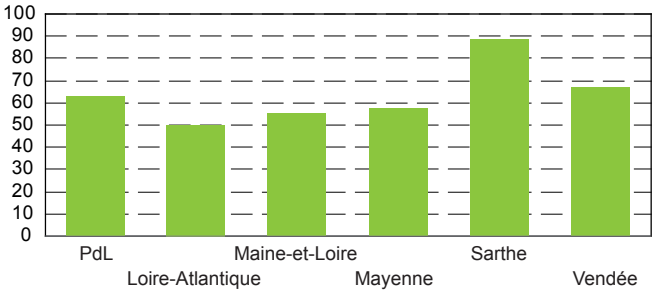

Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL
Champ : exploitations de plus de 250 lapines mères

Méthodologie et définitions

Une typologie verticale de tous les « en ayant »

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »). Le principe de la typologie emboîtée a été retenu, c'est-à-dire une typologie arborescente à plusieurs niveaux. La construction de la typologie décrite dans la présente note est verticale. Elle permet de classer les « en ayant » d'une production donnée et d'identifier les différents systèmes de production présents en Pays de la Loire de ladite production.
Cette approche croisée au regard vertical permet, outre une bonne appréhension du fonctionnement des exploitations, une lecture de l'ensemble des productions faisant la spécificité agricole de la région (exploitations polyculture élevage, agriculture de groupe, productions végétales spécialisées, productions de viandes blanches).

Arborescence et principaux seuils discriminants

Les seuils discriminants établis pour classer les exploitations ayant des lapins ont permis de distinguer différents types d'ateliers :

- Les « petits ateliers » sont ceux détenant moins de 250 lapines mères. Parmis eux, neuf sur dix ont moins de 25 lapines mères. Ces petits « ateliers » ne sont pas pris en compte dans l'analyse ;
- Les exploitations « spécialisées » sont celles détenant plus de 250 lapines mères et pour lesquelles les éventuels autres ateliers ne dépassent pas un seuil plancher (« seuil traceur », voir note méthodologique détaillée) ;
- Les exploitations « diversifiées » sont les exploitations détenant plus de 250 lapines mères et pour lesquelles d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur « seuil traceur ») sont présents.

PEP Chambres d'agriculture PdL, Source : Agreste -Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Vincent FAVRICHON
- Directrice de la publication : Patricia BOSSARD
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Stagiaire : François GUIGNARD
- Composition : Bénédicte GUY
- Cartographie : Virginie PERIN
- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956 - 7499
- © Agreste 2013

en partenariat avec le

Pôle Economie et Prospective
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
9 rue André Brouard- BP 70510
49105 Angers cedex 2 - Tél. 02 41 18 60 50
Courriel : pole-economie@pl.chambagri.fr

- Responsable : Pierre-Yves Amprou
- Chargée d'études : Christine Goscianski
- Avec la participation des autres chargés d'études du pôle économie et prospective

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE